

**APPEL D'OFFRES NATIONAL  
REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION  
(AON° 2014 D 3891)**

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 D 3891 pour la réalisation des travaux :

- **LOT N°1 : ASSAINISSEMENT DU CABLE SOUTERRAIN DE LA ZONE TOURISTIQUE DE TOZEUR.**
- **LOT N°2 : ASSAINISSEMENT DE LA LIGNE HTA 30 KV NAFTA – HEZOUA.**

Relevant de la Direction Régionale de la Distribution du Sud Ouest.

Les entreprises spécialisées justifiant d'un agrément de type B2 Catégorie 3 ou plus, pour les deux lots, du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ainsi que de références techniques et financières suffisantes et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer le dossier dès la parution du présent communiqué, auprès de la STEG District de Tozeur moyennant le paiement d'un montant de trente Dinars (30 DT) non remboursable.

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG contre décharge au plus tard, le **Mardi 15 Juillet 2014 à 13H30** délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre central de la STEG faisant foi, au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES  
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITE ET DU GAZ  
38, RUE KAMEL ATATÜRK 1021 TUNIS**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 D 3891 :**

**LOT N°1: ASSAINISSEMENT DU CABLE SOUTERRAIN DE LA ZONE  
TOURISTIQUE DE TOZEUR ;  
LOT N°2: ASSAINISSEMENT DE LA LIGNE HTA 30 KV NAFTA – HEZOUA**

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en cours de validité et en originales ou en copies certifiées conformes :

- \* Une caution bancaire de soumission d'une valeur forfaitaire de :
  - **Lot n°1 : 1700 DT**
  - **Lot n°2 : 1600 DT**
- \* Une copie de l'agrément cité ci-dessus.
- \* Une certificat d'affiliation à la CNSS.
- \* Une déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet).
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- \* Une fiche technique dûment remplie et signée.

Les entreprises ayant l'agrément de la catégorie 3 et 4 sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **trois mois** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres qui est fixé au **Mardi 15 Juillet 2014 à 13H30**, le cachet du bureau d'ordre central (BOC) de la STEG faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date limite seront considérées comme nulles et non avenues.

**NB :** Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **publique** et aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3ème étage le **Mercredi 16 Juillet 2014** à partir de **09H30**.

**Le représentant du soumissionnaire doit être menu obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**